

Centre d'accueil de Valpré
 1 chemin de Chalin
 BP 165 - 69131 ÉCULLY Cédex
 Tél. 04 72 18 05 05
 Fax : 04 72 18 05 99
 E-mail : valpre@valpre.com
 Site : <http://www.valpre.com>

Si vous arrivez en voiture par l'A6 (venant de Paris, Dijon ou Belfort), sortie Écully, Au rond-point prendre la direction Écully-Centre, et après 500 m, aux feux, à la hauteur de la Maison de la Rencontre, prendre à gauche la direction Chalin par le chemin Louis Chirpaz (station service à l'angle) ; passer au-dessus de l'autoroute et au rond-point, prendre en face le chemin de Chalin.

Si vous arrivez en voiture par le périphérique nord : direction Porte de Vaise - avant la Porte du Valvert, rester sur la voie de droite et continuer direction Paris/A6 : sortie Écully. Prendre toujours à droite direction Champagne, puis monter juste avant le Grill Courte Paille, pour prendre à droite la rue du Stade, vers l'Espace Écully. Passer deux rond-points, puis au feu encore à droite le chemin de la Sauvegarde jusqu'au rond-point, et prendre à gauche le chemin de Chalin

Si vous arrivez en voiture depuis la Ville de Lyon : rejoindre la place Valmy (quartier de Vaise), puis prendre la rue Marietton. Avant le viaduc de l'A6, prendre la direction Écully-centre par l'avenue de Verdun, puis au feu à droite le chemin de la Sauvegarde, et au rond-point, le chemin de Chalin

Si vous arrivez en voiture par le tunnel de Fourvière, direction Paris/A6 : sortie Écully. Prendre toujours à droite direction Champagne, pour monter juste avant le Grill Courte Paille

Si vous arrivez par le train :
 Depuis la Part-Dieu, prendre le métro ligne B, direction Gerland : changement à Saxe-Gambetta.
 Depuis Perrache : prendre le métro ligne A : changement à Bellecour. Prendre la ligne D (direction gare de Vaise) station Gorge de Loup ; prendre le bus 19 (direction Écully-Le Pérolier). Arrêt Chirpaz.
 Revenir au rond-point et descendre le chemin de Chalin. Valpré est à 200 m à pied. (même ticket : métro + bus)



JOURNÉE FORMATION - ÉCHANGES

Fédération
Entraide Protestante

NOUVELLES PARENTALITÉS NOUVELLES CONFIGURATIONS RELATIONNELLES

« QUI AI-JE LE DROIT D'AIMER ? »



Avec la participation de Madame Dominique Versini
Défenseure des enfants

**Le Jeudi 12 Juin 2008
au Centre Valpré à Lyon-Ecully (69)**

Tarif inscription - repas compris
 Professionnel en formation continue - 145 euros par personne
 Professionnel hors formation continue - 80 euros par personne
 Bénévole d'association et étudiant dans la limite des places disponibles - 25 euros
 Les fiches d'inscription, accompagnées du règlement à l'ordre de la Fédération de l'Entraide Protestante devront parvenir à :
FORMASEV - Département Conseil et Formation de la Fédération de l'Entraide Protestante - Jérôme Aubert - Les Catalpas - 26160 Le Poët-Laval
 Votre inscription sera confirmée par courrier. L'équipe d'organisation reste à votre disposition pour tout complément d'information.

« ENTRE LIENS DU SANG ET LIENS DU CŒUR : QUI AI-JE LE DROIT D'AIMER ? »

**Familles recomposées, familles monoparentales,
couples homosexuels, adoption, parrainage,
Procréation médicalement assistée, enfants placés...**

**Comment évoluent la place de l'enfant
et le statut des adultes,
au regard du juridique, du social, de l'intime ?**

« Par qui ai-je le droit d'être aimé ? »

En quelques décennies l'institution familiale a été bouleversée transformant et complexifiant les relations intimes, les liens d'attachement et les modes de filiation. L'enfant se trouve au cœur de nouvelles parentalités.

Les parents et les éducateurs s'interrogent :

Comment repérer dans notre société en mutation des fondamentaux éducatifs structurants ?

De quoi a besoin l'enfant ? Comment le transmettre ? Qui transmet ?

Nous nous interrogerons aussi sur l'opportunité d'un statut pour les tiers qui partagent ou ont partagé la vie d'un enfant ou ont des liens affectifs forts avec lui.

« L'évolution des compositions familiales a montré la coexistence à côté de la parenté, comprise comme le lien parent-enfant, d'une fonction parentale plus ou moins permanente fondée, non pas sur un statut ou une place juridique, mais sur « une compétence ».

Un nombre croissant de tiers joue un rôle croissant dans l'éducation et dans les liens affectifs que l'enfant noue au cours de son développement. Pourtant la place des tiers n'est qu'imparfaitement consacrée au plan juridique alors qu'ils se trouvent amenés à exercer une fonction de parentalité auprès de l'enfant. »

Extrait du rapport 2006 de Madame **Dominique Versini**, *Défenseure des enfants*.
« *L'enfant au cœur des nouvelles parentalités* ».

Programme

- 8h 30** **Accueil des participants**
- 9h30** **Présentation de la journée**
Christian Polge, administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante
- 9h45** **Approche anthropologique**
Jacques Barou, anthropologue CNRS : « Multiplicité des modes de filiation »
- 10h30** **Approche psychanalytique**
Monique de Hadjetlaché, psychiatre, psychanalyste, présidente de l'école des parents du Gard : « Construire son identité, s'approprier son histoire »
- 11h 15** **Approche clinique**
Marlène Iucksch, psychologue, psychanalyste : « Confusion de liens entre l'enfant et sa famille – les incidences et les réponses institutionnelles »
- 11h 45** **Approche théologique**
Guilhen Antier, théologien protestant. « Enfant des hommes, enfant de Dieu., Approche anthropologique et théologique de la parentalité »

12h 30 **Déjeuner au Centre Valpré**

Conséquences juridiques et législatives :

- 14h 15** **Quel statut pour les tiers ?**
Dominique Versini, Défenseure des enfants
- 15h00** **Autres regards**
- *Patricia Adam, députée de Brest et vice-présidente du Conseil Général du Finistère.*
- *Laurence Junod-Fanget, Présidente de la Commission droit des personnes au Barreau de Lyon.*
- 15h 45** **Discussion générale avec l'ensemble des intervenants**
- 16h45** **Conclusion de la journée**

